Enquête Para Tennis de Table auprès des clubs valides

Une démarche au service du développement

Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Genèse - Objectifs

Fédération Française de Tennis de Table

FFTT Fédération Française de Tennis de Table

TENNIS DE TABLE

Handisport

Enquête auprès des clubs

Mesdames, Messieurs,

La Fédération française de tennis de table et la Commission tennis de table de la Fédération française handisport s'associent pour développer la pratique des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel.

Vous trouverez ci-après un questionnaire en ligne pour évaluer votre proximité avec le tennis de table handisport. Votre réponse sera un véritable atout pour mesurer la place des pongistes en situation de handicap dans les clubs.

La Commission tennis de table de la Fédération française handisport est à votre disposition pour expliquer et former, à l'accueil, l'orientation et l'encadrement des personnes en situation de handicap. Des compétitions spécifiques sont proposées et permettent quelque-soi son niveau ou son handicap de se mesurer aux autres avec plus d'équité et se sentir valorisé.

La Fédération française de tennis de table soutient cette démarche qui entre dans le cadre de son label Handi Ping.

En vous remerciant pour votre contribution.

Le pôle Promotion-Animation-Développement

Handi Sport Tennis de table

Répondre au questionnaire

PARTENAIRES OFFICIELS

- Une enquête avait été réalisée en 2010
- Relance de cette enquête en 2018 pour comparer

- Identifier les handis dans les clubs valides
- Identifier les structures d'accueil FFTT
- Convaincre les sportifs et former les cadres et les clubs à la double pratique

- Envoi du questionnaire à tous les clubs FFTT le 31/10/2018 puis relance le 7/01
- 648 réponses sur 3318 clubs soit 19,5%
- En 2010 : 3700 clubs et 6,5% de retours

Question 1 : Quel type de club êtes vous ?

- 15 à 50 licenciés – 313 soit 48%.
- 50 à 90 licenciés – 184 soit 28%
- + de 90 licenciés – 151 soit 23%

- Les petites structures sont plus sensibles à la communication directe de leur fédération et ont mieux répondu à l'enquête

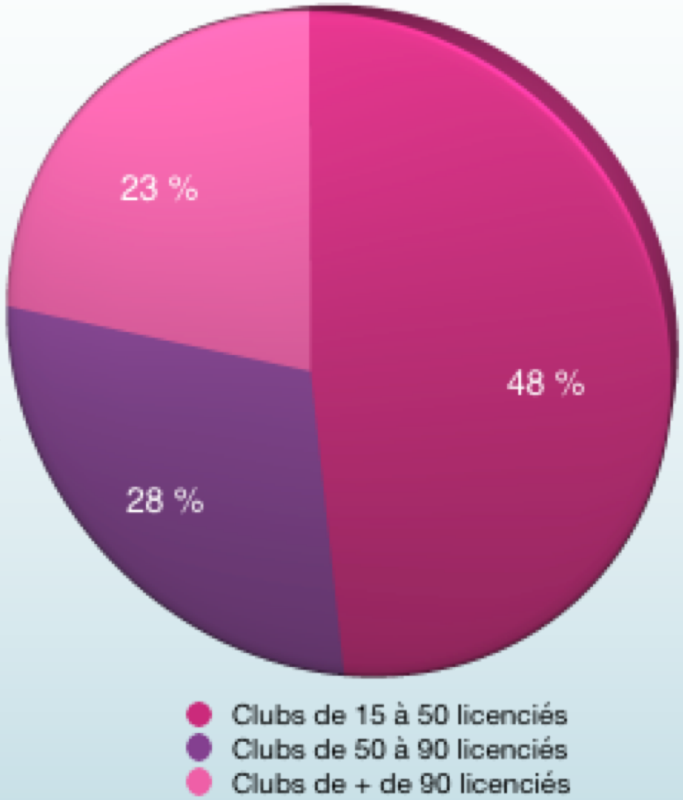

Questions-Réponses

- **Question 2 : Avez-vous des personnes en situation de Handicap Physique, moteur ou sensoriel**
  - OUI 328 soit 51%. En 2010 : 44%
  - NON 320 soit 49% En 2010 : 53%

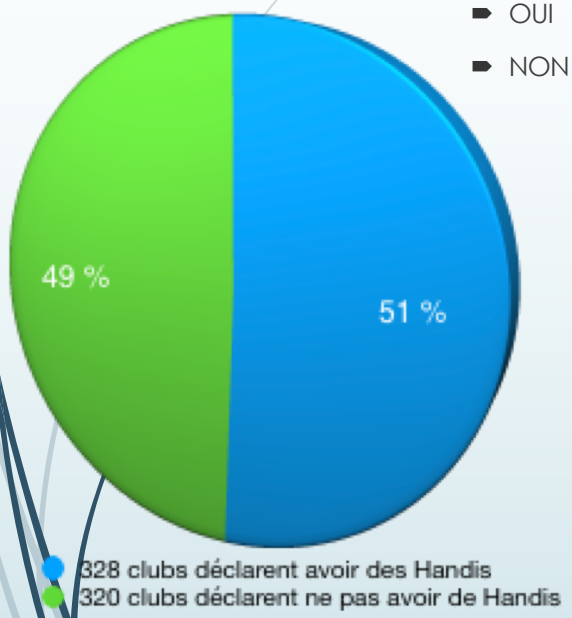

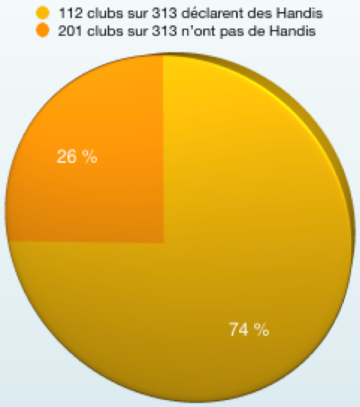

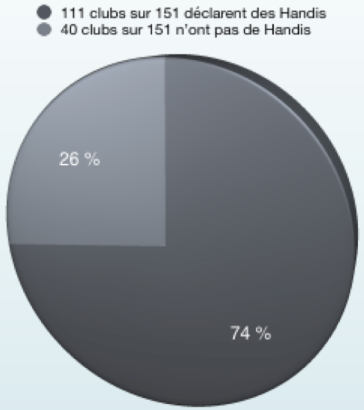

50% des clubs ont des personnes en situation de handicap et la proportion augmente en fonction du type de club. Les structures de + de 90 licenciés et avec un entraîneur professionnel ont dans 75% des cas une personne concernée.

Question 3 : Connaissez vous le Handicap et sont elles debout ou en fauteuil

- 97 en fauteuil soit 29,5% en 2010 : 53%
- 297 debout soit 90,54% en 2010 : 64,5%

Question 4 : Quelle est leur pratique du Tennis de Table ?

- Base de 328 clubs avec des Handis
  - En loisir : 110 soit 34% en 2010 : 51,5%
  - En compétition uniquement en FFTT : 119 soit 36% en 2010 : 53%
  - En compétition en FFTT et FFH : 99 soit 30% en 2010 : 24,7%

Difficile de comparer dans le temps sur cette question même si la baisse de la pratique loisirs questionne…. Toujours une forte participation uniquement en compétition FFTT !?

Question 5: Avez-vous une section Handisport au sein de votre club ?

- Oui : 76 soit 12% de tous les clubs mais 30,5% des clubs ayant des handis déclarés
- le % varie fortement en fonction du type de club :
  - 15 à 50 licenciés 14% soit 16 sur 112 clubs
  - 50 à 90 licenciés : 12% soit 13 sur 105 clubs
  - + de 90 licenciés : 42% soit 47 sur 111 clubs

- En 2010 : 56% des clubs ont répondu avoir une section
- La réalité statistique 2018-2019 : il y a 135 sections pour 3307 clubs soit 4,08%

La proportion de section est plus forte dans les structures FFTT plus importantes. Il y a donc un accompagnement spécifique à faire sur les petits clubs pour les aider à s'affilier.

Question 6 : Avez-vous fait des démarches pour créer une section Handisport?

- OUI pour 108 clubs sur 648 soit 16,66%
- En 2010 : Oui 24% NON : 72%

- Votre salle est elle accessible PMR (Salle, Vestiaires, Toilettes, Douches)
  - Oui à 87% En 2010 : oui 65,5%. Et non à 31,5%
- Avez-vous près de votre club une structure accueillant un public en situation de handicap?
  - Oui à 54% (348 clubs sur 648) en 2010 : oui à 47,5%
- Si oui, avez-vous des contacts ou avez-vous travaillé avec eux?
  - Oui : 114 clubs sur 206 concernés soit 55,3% en 2010 : oui à 34,5%
- Dans une démarche de développement du Tennis de Table Handisport souhaitez-vous recevoir des informations sur la pratique Handisport?
  - Oui à 62% en 2010 : oui à 65%

Offres adaptées à proposer

- Document à réaliser : les avantages du TT à la FFH pour les clubs ayant des handis ne jouant qu'en FFTT
- Les avantages et services liés à l'affiliation pour les clubs ayant des handis mais pas encore de section et notamment les petits clubs FFTT
- Les aides et l'accompagnement aux structures ayant déjà une section handisport
- Mise en relation locale entre le CDH et le club FFTT
- Abonnement « les echos » pour les clubs avec des handis voulant des informations
- Inciter les clubs de -90 licenciés à ouvrir une section pour leurs handis (seulement 29 sections pour 217 clubs avec des handis)
- Mettre en lien les 142 clubs sans handis mais avec les structures locales (CEM, CRF…)

Conclusion

- Travailler les résultats minutieusement :
  - Informer les clubs qui n'ont pas de structure
  - Accompagner les clubs ayant des sections
  - Donner les moyens aux clubs d'accompagner leurs sportifs
  - Outils de communication spécifique : T'Handi Quoi